

France : au nom du droit de la concurrence, le Conseil d'État annule l'autorisation de rachat du pÃle RhÃne-Alpes de la Socpresse par le CrÃdit Mutuel et le groupe L'Est RÃpublicain

Description

L'annonce, le 6 fÃvrier 2006, du rachat du pÃle RhÃne-Alpes de la Socpresse par le groupe L'Est RÃpublicain et le CrÃdit Mutuel avait donnÃ naissance au plus grand groupe de presse quotidienne rÃgionale par la diffusion en France, avec huit quotidiens rÃgionaux et plus de 1,1 million d'exemplaires vendus chaque jour dans 23 dÃpartements de l'est de la France. En effet, aux titres dÃtenus par le groupe de presse rÃgional (*L'Est RÃpublicain*, *DerniÃres Nouvelles d'Alsace*, *La LibertÃ de l'Est*, *Le Journal de la Marne*) venaient s'ajouter ceux auparavant dÃtenus par Serge Dassault, les quotidiens rÃgionaux *Le ProgrÃs de Lyon*, *La Tribune de Saint Etienne*, *Le DauphinÃ libÃrÃ*, *Le Bien Public*, *Le Journal de SaÃne-et-Loire* et le gratuit *Lyon Plus*. Le CrÃdit Mutuel, de son cÃtÃ, contrÃle Ãgalement 80 % de *L'Alsace* et *Le Pays de Franche ComtÃ* et compte racheter *Le RÃpublicain lorrain*.

Mais la monte en puissance de la banque dans le monde de la presse rÃgionale a manifestement inquiÃtÃ le Groupe Hersant MÃdia (GHM, ex France-Antilles) qui dÃtient 28 % du capital de *L'Est RÃpublicain* et compte Ã terme en prendre le contrÃle. Aussi GHM avait-il dÃposÃ un recours devant le Conseil d'État pour s'opposer au rachat du pÃle RhÃne-Alpes par la holding EBRA (Est Bourgogne RhÃne-Alpes), contrÃlÃe par *L'Est RÃpublicain* (51 %) et le CrÃdit Mutuel (49 %). Le 31 janvier 2007, le Conseil d'État lui a donnÃ raison en revenant sur la dÃcision du ministÃre de l'Ãconomie d'autoriser l'opÃration.

Le Conseil d'État considÃre en effet que la participation du CrÃdit Mutuel dans EBRA *« conforte nÃcessairement son pouvoir d'influence sur les dÃcisions stratÃgiques de la sociÃtÃ »* alors mÃme que Bercy avait considÃrÃ le CrÃdit Mutuel comme un *« simple investisseur n'exerÃant aucune influence dans la sociÃtÃ achetÃe »*.

Enfin, le Conseil d'État pointe un risque d'atteinte Ã la concurrence, le CrÃdit Mutuel dÃtenant des titres dans des rÃgions oÃ EBRA Ãdite Ãgalement un quotidien, notamment en Alsace et dans le nord de la Franche ComtÃ. Le Conseil d'État reproche Ã Bercy de ne pas avoir examinÃ si le rachat *« pouvait Ãtre l'origine de la crÃation ou de l'aggravation d'un risque de coordination tacite entre les investisseurs de presse la SA L'Est RÃpublicain et le CrÃdit Mutuel dans les dÃpartements oÃ ils sont en concurrence »*.

Aussi, le Conseil d'État invite-t-il le ministre à procéder à un examen des effets concurrentiels de l'opération tout en précisant que l'annulation ne fait *«pas nécessairement obstacle à l'opération de concentration envisagée»*. Cette décision devrait en revanche conduire le Crédit Mutuel et L'Est Républicain à prendre des engagements en faveur d'un renforcement de la concurrence. Enfin, cet avis risque de peser sur la décision du ministre de l'Économie qui doit statuer sur l'autorisation de rachat du Républicain lorrain par le Crédit Mutuel.

Sources :

- *« Le Conseil d'État remet en question le rachat de cinq quotidiens par EBRA »*, AFP in Tv5monde.org, 31 janvier 2007.
- *« Ebra : le Conseil d'État freine le Crédit Mutuel »*, communiqué du SNJ, 31 janvier 2007.
- *« Le rachat du p'tit Rhône-Alpes de la Socpresse remis en question »*, Pascale Santi, *Le Monde*, 2 février 2007.

Categorie

1. Economie
2. Un trimestre en Europe

date création

20 mars 2007

Auteur

alexandrejoux